

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La signature du devis vaut commande et implique l'acceptation pleine et entière de tous les articles des présentes conditions générales de vente.

1. Réservation de l'animation :

La réservation d'une prestation doit s'effectuer dans un premier temps par mail. La réservation est ensuite confirmée au moment de la rencontre entre le prestataire (représenté par Philippe Levadé) et le client par le paiement de l'acompte de 50%. La date est bloquée définitivement à ce moment là. La facture mentionnant les conditions de réservation est un document de valeurs légale et commerciale et engage les deux parties à respecter son contenu.

2 – Tarifs :

Tous nos tarifs sont exempts de TVA. Nos devis et factures pour cette activité porteront la mention "TVA non applicable art. 293 B du CGI"

Les tarifs des animations pour entreprises, associations ou collectivités locales sont personnalisés et tiennent compte de tous les besoins et toutes les demandes du client. Ces tarifs seront donc uniquement sur Devis.

3 - Conditions d'annulation :

- Annulation entre 30 et 15 jours avant l'animation : aucun frais ne sera facturé.
- Annulation 7 jours avant l'animation : 50% du montant total de la prestation sera facturé.
- Annulation 3 jours ou moins avant le jour de l'animation : le montant total de l'animation sera facturé.

Toute modification de date ou d'horaire doit être demandée au plus tard sept jours avant la date de l'animation prévue, et sous réserve de nos disponibilités.

4 - Conditions de l'animation :

L'encadrant n'a pas rôle de gardiennage des enfants. Les enfants sont sous la responsabilité du client. La présence d'un parent est donc indispensable. Son aide pourra être sollicitée.

L'animateur est chargé du bon déroulement dans l'exécution de l'animation selon les conditions établies dans le formulaire de réservation et est présent pour l'installation, l'organisation et pour la mise en jeu pendant la durée de l'animation .

5- Droit à l'image

Nos animations sont régulièrement prises en photo ou filmées . Les images peuvent être utilisées pour illustrer les sites internet (tag archery France , archery tag et les pages de nos réseaux sociaux) ou les articles de presse. Si vous ne souhaitez pas que les images soient diffusées il faudra le signaler au moment de la réservation de l'activité.

6 - Sécurité des matériels et des personnes :

Le prestataire ne peut, en aucun cas, être tenu responsable des détériorations éventuelles causées par les participants vis-à-vis de l'infrastructure du lieu de l'animation, des installations matérielles et des dommages corporels subis par quelconques individus présents dans l'animation.

Tout objet prêté par le prestataire qui sera abîmé sera facturé.

7- Transport et déplacement :

Les frais de déplacements et/ou d'hébergements et de restauration seront pris en charge directement par le client . Les conditions de ces frais seront spécifiées dans le devis.

8- Paiement de la prestation :

Le solde et le cas échéant, les frais de déplacement seront versés à la fin de la prestation

